



# BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2022

Sougé le Ganelon



Parc  
naturel  
régional  
Normandie-Maine  
Une autre vie s'invente ici

Villes et Villages  
Fleuris



[www.sougeleganelon.fr](http://www.sougeleganelon.fr)



# BONNE ANNÉE

# 2022



# SOMMAIRE

Mot du Maire p. 2

## Vie de la commune

• Actualités p. 3 à 5

• École p. 5

• Services p. 6 et 7

• Dossiers en cours p. 7

• Travaux, achats, voirie p. 8 à 10

CCHSAM - Journée citoyenne p. 11

Évènements 2021 p. 12 à 15

• Commémoration 1870

• La Gaudinière

Associations p. 16 à 21

Etat civil, locations salles, concessions p. 22

Comptes administratifs p. 23

Agenda et numéros utiles

En couverture :  
Photo de Jean-Paul RABINAND

## MOT DU MAIRE

Le Conseil municipal et moi-même vous présentons nos **meilleurs vœux** pour l'année 2022. L'actualité montre qu'il ne faut pas relâcher nos efforts en terme sanitaire avec les informations concernant la Covid-19.

En 2021, *conformément à nos engagements*, nous avons mené à bien un certain nombre de projets :

- Le remplacement de la **couverture de l'atelier municipal**,
- La **rénovation de l'éclairage public** avec changements de lampes (passage au Led) et remplacement des lanternes les plus anciennes : cette action se poursuivra en 2022 et 2023,
- La pose, prévue en ce mois de décembre, d'un **système de vidéo protection** au parking de la salle polyvalente et au cimetière avec surveillance des Points d'Apports Volontaires (P.A.V.) des ordures ménagères,
- La pose, prévue en ce mois de décembre, de **bornes de recharges** pour véhicules électriques au parking de la pharmacie.

Ces projets sont menés grâce à une politique dynamique d'investissement communal bénéficiant de fonds propres (sans recours à l'emprunt, ni augmentation du taux d'impôt foncier) et à des subventions substantielles de partenaires extérieurs (Europe, Etat, Région, Département).

Deux **expositions remarquables** ont pu vous faire découvrir l'histoire de notre commune : *d'une part* l'occupation prussienne de 1871, *d'autre part* l'histoire industrielle de la Gaudinière (Gué Ory).

Trois **nouvelles parcelles** (lotissement de la *Plaine des Boulaies*) ont été vendues en 2021 et de nouveaux contacts sont en cours pour 2022.

Au cours de l'année qui commence, le Conseil municipal, après consultation de cabinets d'architectes, a pris la décision de créer une **cuisine de type office traiteur** dans le garage attenant à la salle des Associations (totalement rénovée en 2019). Ce nouvel équipement permettra de servir des plats chauds. Nous prenons également l'initiative de créer une **journée citoyenne** en mai prochain où nous comptons sur votre participation.

S'agissant des problèmes de fuites à la **station d'épuration**, le contentieux est toujours en cours auprès du tribunal administratif de Nantes dont nous attendons le jugement.

La recherche de médecins pour notre territoire est un sujet permanent qui mobilise les élus de la Communauté de communes : ce sujet reste totalement d'actualité.

J'espère que vous trouverez plaisir à lire ce bulletin, riche grâce à l'action de toutes nos associations que je remercie pour leur engagement bénévole. Notre vie communale bénéficie également de la présence de nombreux services et commerces implantés à Sougé dont nous avons pu apprécier d'autant la présence lors des périodes de restrictions kilométriques et de confinement.

Enfin, l'année 2022 verra la tenue d'**élections présidentielle** (10 & 24 avril) et **législative** (12 & 19 juin) dans toutes les communes de France. Bonne année à chacun et chacune d'entre vous ! Bonne lecture.

**Philippe Rallu**

Maire

1<sup>er</sup> vice-Président CCHSAM

## ACTUALITÉS

### REMISE DE CARTES D'ÉLECTEUR

Le samedi 12 juin, 4 nouveaux jeunes électeurs, en présence de leurs proches, ont répondu à l'invitation de la Municipalité pour la remise de leur carte d'électeur. Le Maire a retracé l'histoire du droit de vote en France et leur a remis le livret du citoyen. Cette cérémonie s'inscrit dans les pouvoirs délégués au Maire par le Préfet. C'est la raison pour laquelle elle requiert le port de l'écharpe tricolore. Cette année, 13 sougéens nés entre le 22 mars 2002 et le 18 juin 2003 étaient conviés à cette remise.



### MARIAGE

M. Stéphane **Coulet** et Mme Claudine **Moreau** nouveaux sougéens ont choisi notre commune pour échanger leur consentement.

### NOCES D'OR

Le samedi 25 septembre, entourés de leur famille, M et Mme Gérard **Boulay** fêtaient leurs 50 ans de mariage en mairie de Sougé le Ganelon. Durant cette cérémonie, Philippe **Rallu** a retracé leur parcours de vie et les a félicités pour leur engagement. Conseiller municipal de notre commune depuis 2014, Gérard **Boulay** est aussi depuis le 1er janvier 2021 Président de l'association communale des « *Aînés ruraux Générations mouvement* » et 2ème vice-Président cantonal.



De leur union sont nées deux filles : **Murielle** née en 1972 et **Nathalie** née en 1976. 4 petits enfants sont venus agrandir cette charmante famille avec la naissance de **Corentin, Lucie, Laurie et Enzo**.

### LA PAROISSE

La « *Dormition* » exposée à l'Abbaye Royale de l'Épau.



Cette année, la commune de Sougé le Ganelon a prêté le tableau de la « *Dormition de la Vierge* », peinture sur bois (classée Monument Historique en 1908), pour l'exposition « *Trésors d'Art Sacré* » organisée par le Département de la Sarthe. Cette exposition était consacrée à la peinture mancelle du XVIIème siècle, et à 30 ans de restauration d'œuvres d'art. Les églises sarthoises recèlent de nombreux trésors d'art sacré, notamment des tableaux religieux du XVIIème siècle, témoin d'un extraordinaire développement de la peinture dans le Haut Maine à cette époque. Quarante-huit tableaux, issus des églises de tout le département, étaient exposés dans l'abbatiale de l'Abbaye Royale de l'Épau. Cette exposition d'envergure nationale, orchestrée par le Département de la Sarthe était réalisée avec le concours du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Sarthe. Elle s'est appuyée sur une étude consacrée à la peinture religieuse mancelle du XVIIème siècle par Anetta **Palonka-Cohin**, commissaire générale de l'exposition (Conservatrice des Antiquités et Objets d'Art de la Sarthe et Chargée d'études sur le patrimoine mobilier au CAUE). Le tableau de la « *Dormition* » a bénéficié en 2017, d'une restauration complète grâce à un partenariat avec la *Fondation du Patrimoine de la Sarthe*, l'*Association Mémoire et Patrimoine de Sougé le Ganelon* et la *Municipalité* sous la conduite scientifique de Mme **Palonka-Cohin**. L'atelier de Mme **Terral-Dréano** a réalisé la restauration.

### Un nouveau prêtre pour la paroisse

M. l'Abbé Gautier **Terral** est le nouveau prêtre des paroisses de Fresnay sur Sarthe, Oisseau le Petit et Sougé le Ganelon : 26 clochers\*  
Dimanche 19 septembre, ce jeune prêtre venant du sud Sarthe a été officiellement présenté par Monseigneur Yves **Le Saux**, évêque du Mans. Il remplace l'Abbé Gaétan **de Bodard**, nommé aumônier de la



Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris. L'Abbé Maurice **Chevalier**, curé auxiliaire de Sougé, en présence d'une assistance nombreuse, participait à cette installation en l'église de Fresnay sur Sarthe.

\*Fresnay-sur-Sarthe, Oisseau-le-Petit, Assé-le-Boisne, Douillet-le-Joly, Gesnes-le-Gandelin, Moulins-le-Carbonnel, Saint Germain sur Sarthe, Saint-Georges-le-Gaultier, Saint-Léonard-des-Bois, Saint-Paul-le-Gaultier, Sougé-le-Ganelon, Coulombiers, Moitron, Montreuil-le-Chétif, Saint-Aubin-de-Locquenay, Saint-Ouen-de-Mimbré, Saint-Victeur, Ancinnes, Bérus, Béthon, Bourg-le-Roi, Champfleury, Chérisay, Fyé, Rouessé-Fontaine, Saint-Rigomer-des-Bois.

## INAUGURATION DE 5 ARBRES DE NAISSANCE

Le samedi 6 novembre 2021, parents et enfants étaient présents à l'invitation du Maire et du Conseil municipal, pour l'inauguration des arbres d'**Ewenn, Mia, Ethan, Cylia et Raphaël** sur le lotissement de la Plaine des Boulaies, le long de la voie douce.

Cette opération concernait les enfants de la commune nés en 2019.

Depuis 2018, la commune participe au projet « une naissance, un arbre » soutenu par la région des Pays de la Loire. Ainsi, chaque bébé sougéen peut devenir le parrain d'un arbre, symbole de vie et de croissance.

Cette initiative répond également au travail de la commune pour sa participation au concours régional des *villes et villages fleuris*, classée 3\*\*\* avec une volonté d'augmenter le nombre d'arbres sur la commune au titre de la biodiversité (Membre du Parc Naturel Régional Normandie Maine, les espèces d'arbres sont endogènes).



## REPAS DES AINES

Le dimanche 7 novembre, c'est avec un grand plaisir que 130 convives se sont retrouvés pour le repas des Anciens. Après une année de relâche due à la crise sanitaire, cette journée a été un moment de convivialité, d'échange et de partage. Après la messe à l'église Saint Martin, les élus présents ont accueilli les invités du jour. L'abbé Maurice **Chevalier** et Mme Simone **Evrard** étaient les doyens de cette journée. 7 jeunes sougéens ont assuré un service de qualité. Merci à **Dorine, Elise, Julie, Maxence, Eva, Juliette et Nathan**.



Merci aussi à Angèle et Josiane **Désalay** ainsi qu'aux membres de la commission sociale chargée de l'organisation du repas. Les personnes absentes ont reçu un colis de Noël distribué par les élus.



Bruno **BUON**, animateur très apprécié de cette journée

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE ET REMISE DE LA MÉDAILLE MILITAIRE A MICHEL BOURDIN



La cérémonie du 11 novembre a marqué la reprise des cérémonies officielles sous la forme traditionnelle d'avant la Covid-19.

En présence des sapeurs-pompiers de Sougé, de la Musique municipale, des Porte-drapeaux d'AFN, de Maires et élus des communes de la paroisse de Sougé, l'abbé Maurice **Chevalier** a donné une messe en l'église Saint Martin en Mémoire de toutes les victimes de la première guerre mondiale.

En l'absence du Maire retenu par la cérémonie départementale du 11 novembre présidée par le Préfet au Mans (avec remise de la Médaille Militaire à l'AFN Michel **Bourdin**, ancien du 1er Régiment de Hussards Parachutiste), c'est Pascal **Monnier**, 1er adjoint, qui a procédé au dépôt de gerbes devant le Monument aux Morts, au cimetière.

A la suite, une cérémonie était organisée en l'honneur de Michel **Bourdin** médaillé militaire à la salle polyvalente « Gilbert Chauveau » avec discours de Philippe **Rallu**, Maire, suivie d'un vin d'honneur offert par la commune.

## Remise au Mans de la Médaille militaire à Michel Bourdin à l'occasion du 103<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice du 11 Novembre.

Aujourd'hui, c'est une cérémonie rare car les critères d'obtention de la Médaille militaire sont précis et exigeants. Au regard de ses états de service, le Hussard Parachutiste de 2<sup>e</sup> classe Michel **Bourdin**, titulaire de la *Croix du Combattant*, titulaire de la *Croix de la Valeur Militaire* avec étoile de bronze s'est vu conférer, par le lieutenant-colonel Benoît **Desjars de Kéranroué**, au nom du Président de la République, cette distinction prestigieuse. Elle est la 3<sup>e</sup>me décoration française dans l'ordre de préséance après l'Ordre de la Légion d'Honneur et l'Ordre de la Libération.



Au Mans après la cérémonie, Jean-Marc **Dorneau**, référent AFN, Michel **Bourdin**, médaillé et Philippe **Rallu**, maire.

## TAXE D'HABITATION SUR LES LOGEMENTS VACANTS (THLV)

Le Conseil municipal a décidé d'assujettir à la taxe d'habitation les logements vacants depuis plus de deux années. Elle sera due par les propriétaires de la commune qui possèdent un logement vacant à usage d'habitation depuis plus de 2 ans consécutifs au 1er janvier de l'année d'imposition. Les logements habités plus de 90 jours consécutifs dans l'année, subissant une vacance involontaire (propriétaire cherchant un locataire ou un acquéreur), nécessitant des travaux importants pour être habitable (plus de 25% de la valeur du logement) et les résidences secondaires meublées soumises à la taxe d'habitation se seront pas concernés par la THLV.

## CONCERT DE NOËL



Dimanche 12 décembre, les choristes et musiciens des ensembles *Ophélie*, *atelier vocal*, *ensemble violons*, *Dames de chœur*, ont donné une magnifique prestation.

Le maire, en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes, a parlé du projet 2022 de restauration de 3 statues : Martin, Paul et Eloi. Merci à Karine, Laurence, Laurent **Rameau-Beunache**, directeur de l'EMDT (Ecole Musique Danse Théâtre) et Fabrice **Goyer-Thierry**, vice-Président de la CCHSAM en charge de la Culture et de la Communication, pour avoir accepté la demande de la commune de Sougé pour la tenue de ce concert de Noël.



Saint Martin

Les 2 statues des alcôves du chœur (Saint Martin, Saint Paul) sont inscrites à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (ISMH). Elles datent du XVIIème siècle et sont en terre cuite. Le but de la restauration est de les consolider car elles sont très fragilisées (structures, pièces manquantes...) et dans un second temps de rechercher des traces de peinture ancienne sous la couche actuelle, grossièrement repeinte. Le Conseil municipal fait rédiger 3 devis afin de faire un choix. En 2022, un partenariat sera signé avec la Fondation du Patrimoine afin de pouvoir lancer **une souscription publique** permettant d'accepter les dons des entreprises et des particuliers, défiscalisables, pour financer le coût de la restauration.

De plus, la société Hutchinson procède à la donation à la commune de la statue de Saint Eloi (photo p. 15 article de la Gaudinière), inaugurée en 1876 sur le bâtiment des grandes forges de la Gaudinière. Cette statue, abîmée, nécessite également des soins. Elle sera remplacée dans la chapelle des forgerons de l'église Saint Martin (actuellement chapelle du Sacré Chœur). Ce patrimoine communal nécessite, compte tenu de son grand intérêt historique, d'être conservé afin de ne pas disparaître.



Saint Paul

## ECOLE

L'école Assé le Boisne/Sougé le Ganelon accueille 139 élèves répartis en 6 classes :

- une classe de 25 PS et MS à Assé avec Mme **Lecamus** (enseignante) et Mme **Béhier** (ATSEM)
- une classe de 24 PS et GS à Sougé avec Mme **Plumas-Kerleo** (enseignante) et Mme **Beunache** (ATSEM)
- une classe de 20 CP à Assé avec Mmes **Lis** et **Chrétien** le mardi (décharge de la direction)
- une classe de 25 CE1 à Assé avec Mmes **Thuaudet** et **Laigneau**
- une classe de 24 CE2 à Sougé avec Mme **Royer**
- une classe de 21 CM1/CM2 avec Mme **Genet** (enseignante) et Mme **Behra** (AESH)

La crise sanitaire n'a pas permis les sorties culturelles et sportives habituelles des enfants durant l'année scolaire 2020/2021, mais ils ont eu la chance d'assister au concert « SOS dragons » du groupe Norkito le 20 mai 2021, dans la salle de motricité des locaux d'Assé le Boisne. Leur bonheur faisait plaisir à voir !

Des sorties au cinéma de Fresnay, au théâtre et à la Luciole à Alençon, sont prévues durant cette année scolaire, et différents projets sont en cours dans les classes : le tour du monde, l'univers, la mer, le temps des dinosaures, la motte féodale d'Assé...



NORKITO

## SERVICES

### BIBLIOTHÈQUE

Tél : **02 43 33 11 23**

Horaires : lundi 15h30 - 18h et mercredi 10h - 12h

Désormais, le prêt de documents est gratuit.

«La vie mancelle et sarthoise», magazine patrimonial et historique, est à votre disposition.

Enfin, Jean-Marc **Benech** a rejoint l'équipe de bénévoles.

N'hésitez donc pas à pousser la porte de ce lieu de culture.



### LA POSTE

Lieu dit Mortefontaine

Tél : **36 31** (numéro non surtaxé)

Horaires : du mardi au vendredi : 8h30 - 11h

le samedi : 9h - 12h

Distributeur de billets automatique à disposition.



### ALÉOP (BUS)

Votre commune est desservie par Aléop (ex TIS), le réseau de transport régional de Sarthe. Pour consulter les horaires, itinéraires et tarifs, rendez-vous sur le site [www.aleop.paysdelaloire.fr](http://www.aleop.paysdelaloire.fr) ou appelez la centrale de mobilité au **02 43 39 90 72**



### MAISON MÉDICALE DE SOUGÉ

Rue des Acacias



**Médecins généralistes** - Tél. : **02 43 34 54 04**

(Annexe du Centre de santé des Alpes Mancelles)

Docteur **Laurens Amélie** (ou son remplaçant)

### Cabinet infirmier

Marie **Chevallier** - Élodie **Goyet** - Vanessa **Poupard** - Émilie **Vannier**

Horaires sans rendez-vous au cabinet du lundi au samedi de 8h à 9h.

Tél : **02 43 97 31 30**

### Pédicure Podologue

Mme Laurence **Devezin** - Tél. : **02 43 33 64 82**

### Psychologue

Mme Nicole **Fillon** - Tél. : **02 43 34 79 15**

### LA DÉCHETTERIE DE SAINT OUEN DE MIMBRÉ

L'accès est gratuit pour les usagers et accessible avec une carte unique d'accès obligatoire pour toutes les déchetteries. Pour bénéficier de cette carte, vous devez résider sur le territoire de la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles et vous acquitter de la redevance d'ordures ménagères.

Pour l'obtenir, il vous suffit d'aller sur le site de la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles : [www.cchautesarthealpesmancelles.fr](http://www.cchautesarthealpesmancelles.fr) ou de téléphoner au **02 43 34 34 59**.

#### Consignes pour votre sécurité

- Carte d'accès obligatoire
- Respect des consignes sanitaires
- Ne pas monter dans les bennes
- Ne pas fumer dans l'enceinte de la déchetterie
- Rouler au pas
- Les enfants sont sous la responsabilité des parents



#### Contact

Déchetterie de Saint Ouen de Mimbé  
ZA de la Promenade - 15 rue du chemin de fer  
72130 Saint Ouen de Mimbé  
CCHSAM : 02 43 34 34 59

**NOUVEAUX HORAIRES** depuis le 1er septembre 2021 pour les déchetteries de St Ouen de Mimbé et de Beaumont/Sarthe  
**Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h-12h et 14h-17h30 - Fermé lundi, jeudi et dimanche**

### COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Gérée par la CCHSAM, les habitants du territoire reçoivent une dotation de sacs. Ils sont distribués une fois par an dans les communes. Pour notre commune, la distribution a eu lieu du 9 décembre 2021 au 8 janvier 2022. Après ces dates, la distribution sera assurée uniquement par la CCHSAM 2 rue Abbé Lelièvre à Fresnay sur Sarthe. Seuls, ces sacs translucides verts fournis sont ramassés. En cas de non-respect une amende peut être appliquée.

Le financement du service de gestion des déchets est assuré par une redevance d'enlèvement des ordures ménagères. Trois choix sont possibles A, B et C, correspondant à votre consommation, et à trois tarifs différents, allant de 150 à 170 € pour 2022.

Détail du planning et des reports de collectes sur le site de la CCHSAM (onglet Environnement)

## DÉMATÉRIALISATION DE L'APPLICATION DU DROIT DES SOLS (PERMIS DE CONSTRUIRE EN LIGNE)

A partir du 1er janvier 2022, les communes doivent disposer d'un système de télétransmission des demandes d'autorisations d'urbanisme. Le dépôt des dossiers de demande de permis de construire pourra désormais être effectué en ligne sur la plateforme de SVE (Saisine par Voie Electronique)

Lien internet : <https://sve.sirap.fr/#/072337/>

Ce dépôt sera réceptionné par les services de la mairie pour instruction.



**ENEDIS** à mes côtés  
L'ELECTRICITE EN RESEAU

### UNE APPLI qui permet :

- De contacter directement les services de dépannage, client et raccordement d'Enedis,
- D'obtenir plus d'informations en cas de panne, notamment sur l'heure de rétablissement du réseau électrique,
- De bénéficier d'un accompagnement en ligne en cas de problème électrique, d'établir un diagnostic et renseigner sur les manoeuvres pour réalimenter son foyer,
- D'avoir des conseils de prévention pour tout type de travaux à proximité d'une ligne électrique,
- D'avoir des réponses utiles aux questions les plus fréquentes, par exemple : « Quelles sont les premières étapes d'un raccordement ? ».

**Gratuite** ET SIMPLE



## PANNEAU POCKET

« *Ma commune dans la poche* »

L'application **Panneau Pocket** a en effet été choisie par le Conseil municipal pour diffuser instantanément, en plus du site internet communal, des informations et alertes à la population par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.

Cette application est téléchargeable gratuitement sur votre smartphone (via les applications *Play Store*, *App Store* ou *App Gallery*).

Elle permet ainsi de renforcer la communication et le lien social dans notre commune.

Actuellement n°1 français des solutions d'alertes et d'informations. Plus de 6 800 entités (Mairies, Gendarmeries, EPCI...) utilisent Panneau Pocket.

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket,  
TÉLÉCHARGEZ  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION

## DOSSIERS EN COURS

### ACCESSIBILITE

La Commune a finalisé son programme de mise aux normes d'accessibilité des espaces publics communaux en effectuant quelques travaux : travaux de signalisation pour personnes à mobilité réduite et de signalétique au cimetière, à l'église, à l'école et à la salle des Associations ainsi que la pose d'une barre de tirage sur la porte des WC de la salle des Associations : 3 025 € HT.

### FIBRE OPTIQUE ET HAUT DEBIT NUMERIQUE

Le **déploiement de la fibre optique** (en souterrain, en aérien) est en phase finale sur le domaine public communal.

Le **raccordement aux habitations privées** relève de l'opérateur que chacun doit choisir pour une installation personnalisée.

### LAGUNE

Ce dossier suit son cours et attend d'être jugé devant le tribunal administratif de Nantes.

### LOTISSEMENT LA PLAINE DES BOULAIES

La commercialisation des parcelles continue. 3 parcelles ont été vendues en 2021. Un nouveau panneau pour la commercialisation des parcelles a été installé à l'entrée du bourg.

### RENOVATION DU RESEAU D'EAU POTABLE

Le syndicat d'eau de Sillé procède au renouvellement du réseau d'eau potable entre le pont de Saint Léonard et les Bussonnières, sur RD 112. En effet, ce réseau ancien génère trop de fuites souterraines. Les tuyaux vont donc être changés et ceux passant en partie privative seront déviés vers le domaine public. Syndicat d'eau, société Safège et Chapron sont les intervenants. La commune n'intervient pas financièrement dans ces travaux.

## TRAVAUX

### TOITURE DE L'ATELIER MUNICIPAL

En fibro ciment non amianté des fissures avaient été constatées sur la couverture de l'atelier municipal créant des problèmes d'étanchéité. Après consultation de l'Architecte des Bâtiments de France (A.B.F.), il a été décidé de refaire complètement la couverture. Le choix s'est porté sur une couverture en panneau sandwich imitation couverture zinc à tasseaux avec fixations cachées et couvre-joints entre les panneaux, avec pose d'un faîtage double cranté ventilé en tôle laquée identique à la couverture. Les travaux ont été réalisés par la Société **Breton** d'Assé le Boisne.

Coût : 21 808 € HT subventionnés à hauteur de 16 614 € (76 %) par le Département au titre du Plan de Relance, soit un reste à charge communal de 5 194 € (24 %).



### RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Dès 2020, le Conseil municipal s'est intéressé au projet de rénovation de l'éclairage public sur l'ensemble du territoire communal. L'objectif est de remplacer les luminaires existants vétustes par des luminaires à LED énergétiquement plus économiques. Au préalable, une étude a été demandée à **CITEOS**. Après un état des lieux, l'étude a défini et mis en évidence des priorités d'intervention, selon l'ancienneté et la vétusté des lanternes. 177 points lumineux obsolètes, répartis sur 7 armoires de commande, sont à remplacer dont 69 de type fonctionnel (éclairage routier), 107 de type résidentiel et 1 projecteur (passage piétons abribus bourg).

De plus, un bilan énergétique prévoit une baisse de consommation annuelle de 65 % représentant une économie de l'ordre de 2 000 € / an.

Le coût de la rénovation s'élève à 116 144,71 € HT. Cet investissement bénéficie d'un certain nombre de subventions au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (Etat), du Fonds Pays de la Loire Relance Investissement Communal (Région) et entre dans le cadre du dispositif CEE (Certificat d'Economie d'Energie)

### Plan de financement

Origine des financements	Montant H.T.	Taux
Etat - DETR	23 229,00 €	20 %
Conseil Régional	23 229,00 €	20 %
Dispositif CEE	8 673,00 €	49 € par lanterne
Reste à charge communal	61 013,71 €	52,70 %
Montant total de l'opération	<b>116 144,71 €</b>	

La réalisation de ce projet a été programmée sur 3 ans (2021 à 2023). En septembre 2021, la première tranche des travaux a été réalisée : 27 points lumineux boules ont été changés par des lanternes LED. 3 mats ont été remplacés par des candélabres routiers dans le carrefour en entrée de bourg côté zone commerciale. Sont concernés les postes de raccordement *rue de la fontaine, rue des Beaux Chênes, route de Fresnay, Résidence des Avaloirs*.

Montant des travaux : 21 727 € HT.





## VIDEOPROTECTION

Le Conseil municipal a décidé d'acquérir un système de protection pour la commune. L'objectif premier de ce dispositif est de sécuriser certains espaces publics et de remédier notamment aux incivilités aux Points d'Apport Volontaire (PAV).

L'installation porte sur 2 caméras de surveillance au cimetière et 3 sur le parking de la salle polyvalente qui présente une capacité d'accueil de 800 personnes. L'installation d'une caméra au PAV du Gué-Ory n'a pas été retenue car difficile à mettre en œuvre (alimentation électrique non existante et liaison avec le pont radio situé en centre-bourg nécessitant un routeur 4G). Ce type d'installation a nécessité une déclaration en Préfecture et un diagnostic de sécurité de gendarmerie. Pour ce projet, la commune a obtenu des subventions au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) et du Fonds Régional de soutien à l'équipement de vidéoprotection.

Origine des financements	Montant H.T.	Taux
Etat - FIPD	5 400,00 €	30 %
Conseil Régional	9 000,00 €	50 %
Reste à charge communal	3 600,00 €	20 %
Montant total de l'opération	<b>18 000,00 €</b>	

## POSE D'UN PORTAIL AU PRESBYTERE

Le changement du portail et du portillon au presbytère a été réalisé au printemps dernier. Cet investissement financé l'année dernière s'est imposé afin de sécuriser les groupes d'enfants pouvant jouer dans la cour le mercredi. Coût : 4 636 € HT.



## TRAVAUX A L'ECOLE

Pendant la période estivale, des travaux de peinture ont été réalisés par l'entreprise **Legagneux** (Sougé le Ganelon) : les 2 portails d'entrée, la porte de la cantine (cuisine), les sous toits du bâtiment de la maternelle, les grandes fenêtres et portes de la garderie et de la classe. Coût : 3 380 € HT.



## AMENAGEMENT PAYSAGER DES ENTREES DE LA COMMUNE SUR LA ROUTE DEPARTEMENTALE

Afin d'embellir la commune, des plantations ont été effectuées au pied des panneaux des entrées d'agglomération.



## REFECTION DE LA POMPE A EAU AU GUE ORY

Soucieuse de la préservation du petit patrimoine rural, la commune a décidé cette année de mettre en valeur la pompe Chappée au Gué Ory. Totalement dégagée, nettoyée et remise en état, elle a retrouvé une nouvelle jeunesse. Témoignage de la vie rurale, elle permettait aux habitants du hameau de s'alimenter en eau à des points collectifs avant que l'adduction d'eau aux maisons particulières ne soit effectuée.

Notre commune en possède un certain nombre (jardin et entrée de la Mairie, rue St Honoré, ...)

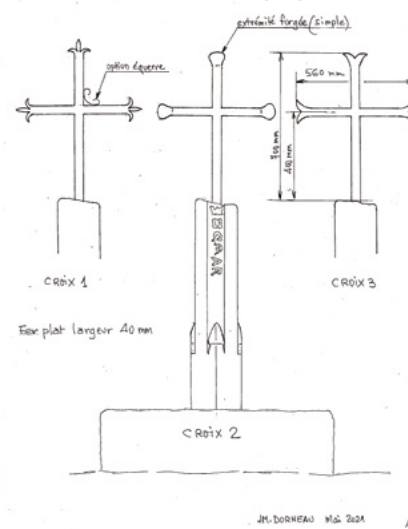


## CROIX DE LA BARRE

M. Bruno **Ivon**, fils de M. Bernard **Ivon**, a remis à la commune le fût de la croix en Roussard dite de la Barre qui avait été entreposé chez ses parents. Cette colonne sans croix a trouvé sa place sur le site du lavoir de l'Escole Corbin. Des travaux de maçonnerie ont été effectués par l'entreprise de M. Cédric **Commin** afin de stabiliser le socle. Souhaitant qu'une croix complète cet édifice, le Conseil municipal a demandé à Jean-Marc **Dorneau** de dessiner quelques modèles. Une fois le modèle choisi, la réalisation de cette nouvelle croix a été confiée à l'**Atelier du Fer Fresnois**. Coût : 387 € HT.



### Modèles de croix proposés



## ACHATS

### DEFIBRILLATEUR

Le Conseil municipal a validé une convention de groupement de commande avec le SDIS de la Sarthe pour l'achat d'un défibrillateur et des prestations annexes associées. Cet équipement sera installé à proximité de la Mairie. Coût : 2 086 € HT.

### JEU

Installation d'un jeu coccinelle au lotissement du Pressoir en remplacement d'un jeu obsolète. Coût : 827 € HT.



## TRAVAUX DE VOIRIE 2021

	Compétence communautaire (hors agglomération)		Compétence communale (agglomération)
	MONTANT TTC		
PATA	4 344 €		3 120 €
Nids de poule	768 €		612 €
	Voirie	Curage de fossés	
VC 1 - Route des Bussonnières	2 064 €	1 563 €	
VC 138 - Route de Haut Eclair	6 144 €	1 173 €	
VC 104 - Route du Pin		498 €	
VC 116 - Route du Parc		2 448 €	
VC 127 - Route du Hayaume		2 598 €	
	<b>21 600 €</b>		<b>3 732 €</b>

## LE PROJET DE TERRITOIRE CCHSAM

Le projet de territoire a été adopté par le Conseil communautaire Haute Sarthe Alpes Mancelles suite à une année de réflexion et de travail en commissions. Ce projet va guider les investissements communautaires pour les années à venir, avec le soutien de l'Etat sur les axes retenus. Les communes doivent également proposer des projets en concordance.

Les grands axes prioritaires concernent notamment la compétitivité économique et touristique, l'emploi local, la cohésion sociale, la transition écologique et l'identité intercommunale.



## JOURNÉE CITOYENNE

### RENDEZ-VOUS 2022



Afin de réaliser les engagements pris en début de mandat, le Conseil municipal propose, en 2022, l'organisation d'une journée citoyenne avec 3 ateliers auxquels chacun pourra participer. Celle-ci prendra la forme d'une demi-journée consacrée à la réalisation de chantiers. Tous les habitants volontaires, quel que soit leur âge et leurs compétences, sont les bienvenus pour y participer.

Bonne humeur et convivialité seront les maîtres mots !

Ce projet est porté par des valeurs essentielles : entraide, fraternité apportée par le sentiment de faire partie d'une même communauté, le partage de compétences impliquant chaque citoyen, le respect de l'espace public par son appropriation.

#### Ateliers proposés :

Atelier NETTOYAGE



Atelier PEINTURE



Atelier AMENAGEMENT ESPACES VERTS



**Date à retenir : samedi 14 mai 2022**



Organisation d'une réunion d'information fin avril  
S'agissant d'une première expérience pour notre commune, votre mobilisation est essentielle pour la réussite de ce projet.  
Devenez un acteur de votre commune en vous associant à l'équipe des agents et élus.

**N'hésitez pas à en parler autour de vous !**

## La guerre 1870-1871, épisode tragique oublié et méconnu



Les soldats devant le monument aux morts. Les noms des morts durant le conflit de 1870-1871 y sont inscrits : François Alibert, Guillaume Caillaux et Alcide Rouland.

La guerre de 1870-1871 qui opposa la France au royaume de Prusse bien que brève a eu des conséquences dramatiques pour les deux nations. En juillet 1870, la France déclara la guerre à la Prusse. Dès le début août, l'Alsace et la Lorraine furent perdues. Les prussiens occupèrent le nord-est de la France et assiégèrent Metz. Le 2 septembre, **Napoléon III**, fait prisonnier, capitula après la défaite de Sedan. Cette défaite mit fin au Second Empire mais pas à la fin de la guerre. L'Assemblée Nationale proclama la République et tenta de résister à l'ennemi. Dès la fin septembre, Paris fut assiégé. Léon **Gambetta**, ministre de l'Intérieur et de la Guerre du gouvernement provisoire décida de créer l'Armée de la Loire afin de poursuivre les combats. Les soldats sarthois furent engagés dans le 33ème Régiment Mobiles qui faisait partie de la 2ème Armée de la Loire commandée par le Général **Chanzy**. L'armée française subissant de nombreuses défaites, le gouvernement se résolut à signer l'armistice, le 28 janvier 1871. La guerre de 1870 se termina par une défaite française qui eut pour conséquences non seulement la chute du Second Empire et la proclamation de la troisième République, mais aussi la perte de l'Alsace et de la Lorraine. Après le Traité de paix du 10 mai 1871, les républicains peinèrent à reprendre les choses en main. Ils y parvinrent mais le goût de la défaite appela celui de la vengeance et fit le nid des conflits suivants.

Notre commune vécut des jours sombres pendant ce conflit, notamment lors de la tragique journée du 24 janvier 1871 :

Le 15 janvier, Fresnay sur Sarthe était occupée par plus de 5000 prussiens. Le même jour, 600 hommes prenaient possession de Sougé. Quelques canons furent installés autour de l'église. Certains soldats furent logés chez l'habitant sans ménagement. Le 24 janvier, des français francs-tireurs se trouvant sur la commune tirèrent sur une reconnaissance prussienne près de la Martinière, blessant un cavalier. En représailles, le commandement prussien ordonna d'incendier les maisons du bourg. 37 habitations furent totalement détruites et 25 endommagées. Deux mobiles de la Haute Garonne qui avaient

trouvé refuge à la Castine furent sauvagement massacrés.

Jacques **Thireau**, Maire de Sougé, fut pris en otage et sa maison incendiée.

Afin d'aider les sinistrés de ce conflit, le gouvernement versa des indemnités aux départements dont certaines furent destinées à Sougé. De plus, une souscription du « sou des chaumières » fut créée en 1872 pour venir en aide aux plus nécessiteux. Deux habitations de Sougé en bénéficièrent.

4 jours après ces tragiques événements, le 28 janvier, le 66ème et dernier ballon partit du siège de Paris avec des courriers importants (dépêche du ministre de l'Agriculture demandant des denrées alimentaires pour le ravitaillement de Paris et autres dépêches destinées au Général **Gambetta**). Le ballon portant le nom du Général **Cambronne** atterrit accidentellement entre « la Frette » et « Peigné ». Le pilote du ballon fut caché par Pierre **Moulaud** à l'époque archiviste. Ce dernier en compagnie du pilote réussit à faire parvenir les courriers essentiels au Général **Jaurès** à Mayenne.

Ce même jour, ironie du sort, l'armistice était signé.

## COMMEMORATION

Il y a 150 ans, ce conflit touchait la Sarthe de manière dramatique. A l'image de nombreuses communes sarthoises, la commune de Sougé a voulu conserver la mémoire de ces événements.

Le 18 juillet 2021, la Commune et l'Association Mémoire et Patrimoine de Sougé ont organisé une journée de commémoration pour ce 150ème anniversaire de la guerre 1870-1871 en partenariat avec l'Association des Bercons de Ségrie.

Cette association présidée par Francis **Lépinette** a été au cœur de cet événement commémoratif en proposant des reconstitutions historiques dans les communes sarthoises.

Ce fut le cas à Sougé lors de cette journée. Pour l'occasion, une « déambulation mémorielle » a été organisée dans les rues de la commune pour rappeler les événements marquants de cette période noire durant laquelle des combats meurtriers ont fait rage.

L'association présentait une exposition, pendant quelques jours rassemblant à la fois des panneaux explicatifs et objets de cette époque.

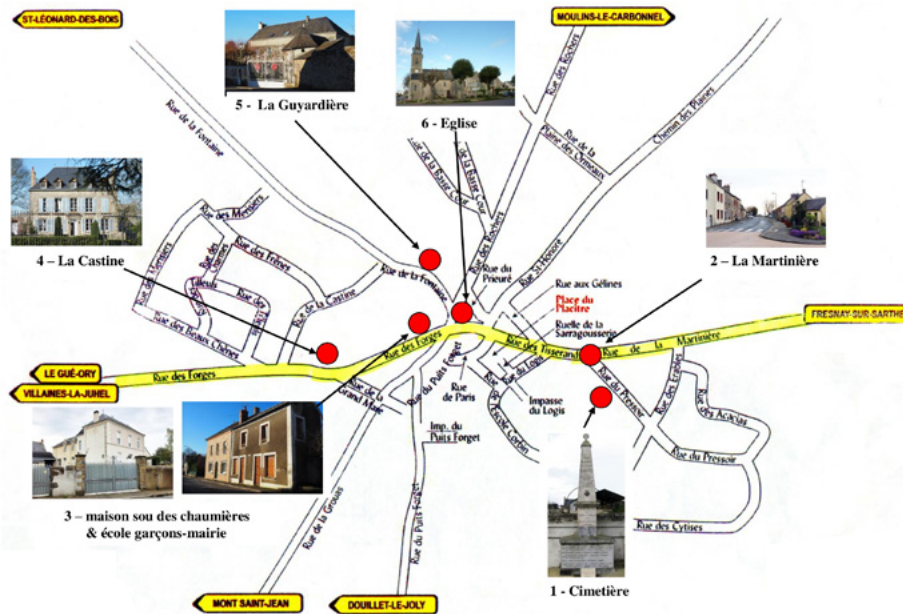
Un livret

« **SOUGÉ LE GANELON RACONTE LA GUERRE DE 1870-1871** »

était mis à la vente.

De plus, un parcours en plusieurs étapes correspondant aux événements du 24 janvier 1871 fut suivi par une centaine de visiteurs. Il fut commenté par Philippe **Rallu**.

Un plan reprenant ce parcours a été installé près de l'église pour permettre aux personnes intéressées de découvrir ces lieux.



Nicole Dorneau, présidente de l'association Mémoire et Patrimoine de Sougé



La plaque commémorative initialement apposée sur la façade de la maison sise 4 rue des Forges. Elle témoigne de la campagne de souscription publique lancée après l'incendie de 1871 pour reconstruire une partie des maisons du bourg.

Association « De crinolines en cotillons »



Les bénévoles de l'association des BERCONS



### LA GAUDINIÈRE, 5 siècles d'industrie, de la fonte au caoutchouc.

Le 18 septembre 2021, lors des Journées Européennes du Patrimoine, la commune inaugurait l'exposition de la Gaudinière présentée par l'Association Mémoire et Patrimoine de Sougé. En présence de Mme Anne **Beauchef**, conseillère régionale, de M. Gérard **Galpin**, conseiller départemental, de M. Arnaud **Brillant**, directeur du site Hutchinson, de M. Jean-Marc **Dorneau**, conseiller municipal et co-auteur de l'exposition, de M. Philippe **Rallu**, Maire, d'élus et conseillers municipaux, une soixantaine de personnes a pu découvrir le travail mené par les membres de l'association.



Fruit d'un travail important de 2 ans, beaucoup de recherches et de témoignages ont été nécessaires pour finaliser le projet. Un recueil de 75 pages a été édité.

Cette exposition, visible pendant 3 semaines, a permis à plus de 400 personnes de découvrir l'évolution du site de la Gaudinière au fil des siècles. De nombreuses pièces réalisées à l'usine ont été apportées pour cette exposition par des anciens salariés.

La réalisation de ce projet a été enrichie grâce au partenariat avec les Archives Départementales de la Sarthe et les Fondateurs d'Antoigné.

Ces derniers ont participé à l'animation de cette manifestation en proposant les 25 et 26 septembre, une démonstration de moulage de médailles pour le plus grand plaisir des visiteurs très intéressés. Pour l'occasion, des médailles représentant le logo de l'association ont été créées et mises en vente. Une médaille a été offerte à la municipalité par l'association.





**CITE OUVRIERE** : A l'origine, la construction comprenait 3 bâtiments avec des logements abritant 17 familles. Par la suite d'autres logements permirent à 6 nouvelles familles de s'installer. Après cette dernière construction, la cité ouvrière n'évolua plus jusqu'à sa démolition. Au total, elle accueillit 103 habitants.

### Que serait Sougé sans la Gaudinière?

Depuis 500 ans, l'histoire de la commune ne peut se dissocier de celle de la Gaudinière. A 3 km du bourg, ce site est, depuis toujours, connu pour son activité industrielle importante en bordure de la rivière Sarthe. Épousant les évolutions du temps, l'activité industrielle a su se maintenir, se transformer et innover favorisant un bassin d'emplois, l'un des plus importants du département sarthois en milieu rural.

### Histoire du site en quelques dates :

- 1529 : création des grosses forges pour la production de la fonte jusqu'en 1888
- 1889 : transformation des forges pour la production du cuivre
- Fermeture de l'usine pendant la première guerre mondiale
- 1920 : création des ISOLANTS FRANÇAIS (LIF). La fin de la guerre a amené un changement total de la production. L'usine se transforme pour fabriquer des pièces moulées en ébonite et plus tard en bakélite
- 1948 : production d'une grande variété de pièces pour l'automobile, l'horlogerie, articles ménagers, joints d'étanchéité, etc.
- 1958 : incendie de l'usine
- 1966 : le marché en grand développement crée un besoin de main d'œuvre. La société LIF va trouver au Portugal des hommes qui souhaitent venir travailler en France. Cette année-là, 110 personnes sont embauchées
- 1974 : rachat par HUTCHINSON qui intègre le groupe TOTAL
- 1991 : inauguration de la nouvelle usine HUTCHINSON. La société devient le spécialiste de la fabrication des systèmes d'étanchéité de carrosserie automobile



Statue de Saint Eloi, patron des Forgerons, prêtée par l'usine Hutchinson. Installée en 1876 à la reprise des forges de la Gaudinière par Guérin-Beaupré.



La société HUTCHINSON - 2021.

## Amicale des sapeurs-pompiers

Chers Sougéens,

L'Amicale des sapeurs-pompiers de Sougé le Ganelon est heureuse de vous adresser ses vœux de bonheur pour cette nouvelle année.

Malgré une année difficile pour chacun dans ce contexte particulier lié à la crise sanitaire, nous tenions vraiment à vous remercier pour votre fidélité lors de notre passage pour les calendriers.

L'organisation de nos événements annuels est pour le moment en suspens, vous serez bien évidemment informés si ceux-ci peuvent se dérouler dans de bonnes conditions.

Au nom des anciens Sapeurs-Pompiers et des Sapeurs-Pompiers actifs, je vous renouvelle nos vœux de bonheur, de santé et de joie pour cette année 2022.

*Le Président, Valentin Beslin*



## Association des parents d'élèves Assé-Sougé

L'Association des Parents d'Élèves ASSÉ/SOUGÉ a été créée le 24 février 2012. Son objectif est de participer à la vie de l'école dans l'intérêt des enfants scolarisés en complémentarité avec l'équipe enseignante.

Durant cette année 2021 et malgré la crise sanitaire, quelques actions ont été mises en place : vente de chocolats de Pâques avec Réauté Alençon (avril), la buvette à la course de vélo à Assé le Boisne (juillet), les kits scolaires (août), l'opération Rôti de Noël (novembre), la vente de sapins de Noël (novembre), le marché de Noël de l'association à Assé le Boisne (4 Décembre) et le marché de Noël de Sougé le Ganelon (11 Décembre). Les actions comme la chasse aux œufs à la Motte et la fête de l'école ont été annulées.

Cette année, l'association a offert à tous les élèves un sachet de chocolats de Pâques et un livre pour Noël. Tous les élèves de CM2 ont également reçu une calculatrice collègue pour leur rentrée en 6ème, soit 21 calculatrices distribuées. Fin d'année scolaire, l'APE a financé à hauteur de 1 000 €, 3 représentations d'un spectacle organisé par l'équipe enseignante.

Grâce au bénéfice réalisé durant l'année scolaire 2020/2021, nous avons attribué la somme de 6 € par élève aux coopératives scolaires soit un total de 834 €. Cette somme va permettre de contribuer aux sorties et projets pédagogiques organisés par les enseignantes tout au long de l'année.

Nous avons également participé au financement des fichiers de mathématiques et de français.

Nous souhaitons remercier l'ensemble des parents qui nous ont aidés dans la réalisation des projets au cours de l'année, l'équipe enseignante pour sa collaboration, la mairie et les élus de Sougé le Ganelon pour la subvention attribuée ainsi que la mise à disposition de la salle. Nous remercions également l'ensemble de nos partenaires pour leur soutien.

### Projets 2022 :

En fonction de l'évolution de l'épidémie, nous envisageons d'organiser les actions suivantes :

- Carnaval dansant le 5 mars à la salle de Sougé le Ganelon
- Buvette course de vélo à Assé le Boisne courant mars-avril
- Vente de chocolats de Pâques avec Réauté Alençon
- Chasse aux œufs à la Motte (à confirmer)
- Fête de l'école le dimanche 3 Juillet à Assé le Boisne
- Kits scolaires
- Vente de sapins de Noël
- Opération rôti de Noël
- Marché de Noël de l'APE à la salle des fêtes d'Assé le Boisne
- Marché de Noël de Sougé le Ganelon

Lors de l'Assemblée générale du 24 septembre dernier, aucun changement n'a été réalisé dans le bureau pour cette année 2021/2022.

- Présidente : Elodie **Bienvenu**
- Vice-Présidente / Trésorière : Laëticia **Grudet**
- Trésorière Adjointe : Annabelle **Geslin**
- Secrétaire : Fanny **Batereau**
- Secrétaire Adjointe : Marine **Saget**

Nous avons 4 départs dans les membres actifs pour 2 nouvelles arrivées.

Membres actifs : Claire **Julienne** - Arnaud **Lesselier** - Fabienne **Soubien** - Murielle **Creton** - Emilie **Corve** - Lucie **Chanteloup** - Anne Laure **Foulon** - Amélie **Gaudin**

NOUS MANQUONS DE MEMBRES ACTIFS POUR L'ORGANISATION DES MANIFESTATIONS DE L'APE

*Les membres de l'APE vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette année 2022.*

Pour nous contacter : [ape.asse.souge@gmail.com](mailto:ape.asse.souge@gmail.com)

Suivez-nous sur notre page Facebook : [www.facebook.com/APEAsseSouge](https://www.facebook.com/APEAsseSouge)

*La Présidente, Elodie **Bienvenu***





## Foyer de vie ANAIS

Le foyer de vie de Sougé de la fondation ANAIS héberge 19 internes et accueille 3 externes grâce au dévouement de 24 professionnels. En septembre 2021, Anne **Denis** a pris la direction des foyers de vie Sougé-Beaumont suite au départ en retraite de son prédécesseur. Après une année 2020 particulière, le foyer de vie a relancé ses activités en 2021 :

- Participation de résidents à la marche des aînés tout au long de l'année
- Vernissage le 7 juillet de l'exposition « **Recycl'Art** », visible tout juillet et août, au Domaine du Gasseau
- Reprise des **activités culturelles** durant la période estivale (contrairement à 2020) selon les souhaits des résidents : restaurants, cinéma, pédalo, VTT, Papéa, bowling, etc.
- Le 27 juillet s'est déroulée une **journée festive** au sein du parc du foyer. Initialement ouverte à tous, elle s'est finalement limitée aux familles proches des résidents
- En septembre, grâce à l'implication de deux professionnels du foyer, un groupe de résidents a effectué un séjour en gîte dans le Calvados : mer et animaux de la ferme étaient au programme
- En octobre, ramassage de pommes et réalisation de jus de pomme

- Novembre : participation de résidents au repas des aînés ainsi que réalisation par les résidents de compositions florales et pliage de serviettes
- Décembre : participation au marché de Noël de Sougé le Ganelon – proposition de jus de pommes et d'objets créés par les résidents du foyer de vie

Après une année 2021 redynamisée mais encore sous le signe de restrictions, nous prévoyons une année 2022 tout aussi riche : fin avril aura lieu la représentation de la troupe théâtre du foyer au Mans ; en juin se déroulera un Festival dans la commune de Beaumont sur Sarthe avec présentation de diverses activités choisies par les résidents et accueil du public ; et à l'été 2022 : exposition d'art au Domaine du Gasseau des œuvres réalisées.

Si vous souhaitez vivre une expérience humaine riche et passionnante, rejoignez-nous en tant que bénévole. Prenez part à la vie du foyer et, ensemble, continuons à agir pour notre société.

C'est avec le sourire que les résidents et les professionnels du Foyer de vie ANAIS de Sougé le Ganelon vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2022.



## La société de chasse

Pour cette nouvelle année, les membres du bureau de la Société de Chasse souhaitent à tous les sougéens leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour 2022.

Cette année, notre effectif est de 34 chasseurs. Nous avons eu le départ d'un actionnaire et l'arrivée de 5 autres. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre société.

Cette année comme vous le savez tous à cause de la Covid 19, nous n'avons pu faire notre traditionnel repas de chasse en espérant pouvoir le faire en 2022 ainsi que notre Ball-Trap qui pour ce dernier est un manque à gagner non négligeable pour notre société. Nous avons pu faire notre repas tripes le jours de l'ouverture en présence de Philippe **Rallu**, de Sylvie **Beucher** et de notre garde Raynald **Hubert** de la FDC72. Nous les remercions pour leur participation ainsi que tous les chasseurs présents. Ce repas convivial nous permet d'avoir des échanges avant le début de saison.

Pour le gibier, nous avons lâché le même nombre de volatiles que les années précédentes :

- perdrix grises de repeuplement, fin août, qui mobilisent des bénévoles pour la mise en place et la dépose des cages, ainsi qu'un suivi fréquent toute la saison pour alimenter en grains et en eau les agrainoirs.
- perdrix rouges en octobre et faisans en novembre et décembre.

Cette année, il nous a été attribué 50 bracelets de lièvres et 8 chevreuils. C'est la 4ème année que nous avons volontairement diminué le nombre des battues, suite à la diminution de la population de renards.

Cette décision favorise le maintien et le repeuplement du gibier sur notre territoire.

La campagne pour la lutte contre les ragondins est toujours en place. Depuis le début de celle-ci en avril 2016, plus de 1 435 ragondins ont été capturés dont 353 depuis le premier septembre 2020 par nos piégeurs M. François **Robert** accompagné de **Colette** ainsi que le piégeage des corbeaux (126), pies (167) et renards (32) depuis le début de l'année. Cette année, nous avons payé le stage de piégeurs agréés à Jonathan **Guillet**, qui a été reçu à l'examen et peut épauler François. C'est un travail journalier qui demande beaucoup de temps. Nous les remercions vivement.

Je voudrais remercier aussi nos propriétaires qui nous permettent d'exercer notre loisir sur leurs terres.

Je termine au nom de notre Association en remerciant notre Mairie pour son soutien financier et la mise à disposition de la salle des associations.

*Le Président, Patrice **Lépinay***



## Musique municipale de Sougé le Ganelon

Pour cette nouvelle année 2022, les membres de la musique adressent à tous les Sougéens et Sougéennes leurs meilleurs vœux, santé et bonheur.

Pour des raisons sanitaires, l'année 2021 a mal commencé, les services ont repris pour l'assemblée de Sougé, suivie du 11 novembre marqué pour nous d'un manque d'effectif. Merci à la musique de Gesnes qui est venue nous renforcer.

La Sainte Cécile s'est réalisée en commun avec la musique de Mont Saint Jean. Les sorties de Noël se sont passées également avec renfort.

Merci aux municipalités de Sougé et d'Assé pour leur soutien financier, sans oublier l'Abbé Maurice **Chevalier** et la chorale.

Le Président, Jean-Paul **Rabinand**

Le Directeur, Marcel **Fiaudrin**



## Génération mouvement club des aînés ruraux de Sougé

L'association Génération Mouvement, en début d'année, a vu la démission de son président Daniel **Geslin** pour raisons personnelles. Il a fallu élire un nouveau président en urgence pour que le club ne reste pas inactif. C'est Gérard **Boulay**, vice-Président, qui a pris la responsabilité de le remplacer, avec toute l'équipe restante. Je les félicite pour l'entente que nous avons.

Notre association regroupe 125 adhérents. Notre but est la convivialité et l'amitié lors de nos rencontres.

### Activités au cours de l'année écoulée

Malgré la pandémie de la Covid 19, nous avons repris progressivement les activités à partir du 17 juin (marches, boules).

**D'avril à octobre** : Tous les mardis après-midi, sur les communes du canton, rencontre des boulistes. A Sougé : les 15 juin et 21 septembre.

**Juillet** : Sortie d'une journée safari à planète Sauvage (près de Nantes), 14 inscrits de Sougé

**Septembre** : Reprise des marches, tous les 15 jours, organisées par Micheline **Roger** et Gérard **Boulay**, avec deux circuits selon la possibilité des marcheurs

Voyage ANCV à Saint Sauves d'Auvergne : 17 adhérents de Sougé

Repas du club au gîte de Vandoeuvre à Saint Léonard des Bois

**Octobre** : Questions pour un après-midi à Montreuil, organisées par Fresnay

Repas des boulistes à Assé le Boisne

**Novembre** : Questions pour un après-midi à Sougé

**Décembre** : Sortie à Laval avec visite et dîner-croisière pour admirer les illuminations de Noël, 17 inscrits de Sougé

Notre 3ème loto du club, le 5 décembre

Opération gâteaux Madagascar

Renouvellement des adhésions

avec distribution du colis de Noël

Bûche de Noël, le 16 décembre



### Dates à retenir pour 2022

**Janvier** : Les marches, jeux de société, cartes seront regroupés les jeudis à 14h, tous les 15 jours, avec goûter

Assemblée générale le mercredi 12 janvier avec galette

**Février** : Spectacle au Mans sur les Celtes de tous pays, le 28 février

**Mars** : Loto solidaire GMAM, le 13 à Assé le Boisne

Tous les mardis, reprise des boules, le 29 à Saint Ouen de Mimbré

Assemblée générale cantonale le 12 à Sougé

**Mai** : Séjour ANCV à Carcan, dans le Médoc, du 14 au 21 mai, date à confirmer

**Juin** : Le 14, rencontre des boulistes à Sougé

**Juillet** : Pique-nique début du mois à Champgénétoux en Mayenne, avec marche et jeux

**Août** : Journée découverte à La Chartre sur Loir

**Septembre** : Repas du club, date et lieu à définir

Boules à Sougé, le 20

**Octobre** : le 4, repas des boulistes à Assé le Boisne,

**Décembre** : Opération gâteaux Madagascar, Bûche de Noël et 4ème loto

Les questions pour un après-midi se feront à Douillet le Joly, Montreuil, Saint Ouen de Mimbré, Assé le Boisne, dates à préciser.

Deux sougéens participent au concours culturel départemental.

Nous remercions la municipalité pour sa subvention annuelle.

A tous nos adhérents, anciens comme nouveaux, ainsi qu'à tous les Sougéens, Sougéennes, l'équipe de Génération Mouvement, vous souhaite une bonne et heureuse année et surtout une parfaite santé.

Le Président, Gérard **Boulay**

# L'Union Sportive des Alpes Mancelles

L'ensemble des dirigeants, joueurs, éducateurs et bénévoles du club de l'U.S. Alpes Mancelles Foot tient à vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2022. Après deux saisons arrêtées brusquement, le ballon rond est de retour sur les stades, pour le plus grand plaisir de beaucoup.

L'USAM à ce jour est composée de 250 licenciés, joueurs, dirigeants, arbitres, intendants, bénévoles, pour encadrer cette structure et la faire fonctionner le mieux possible dans l'esprit sportif, familial et convivial. La nouvelle saison est déjà pleine de promesses et d'ambitions sportives avec de bonnes aptitudes pour toutes les équipes du club, et des résultats satisfaisants dans toutes les catégories. Les féminines peuvent également pratiquer le football dans toutes les catégories d'âge, une équipe « Seniors Féminines à 8 » est engagée en championnat départemental.

L'USAM est composée de :

Six équipes de jeunes, une école de football

Trois équipes seniors

Une équipe féminine

Une équipe foot à 7

Toutes évoluant au niveau départemental.

Le club tient à remercier l'ensemble de ses fidèles partenaires, les communes de Sougé et Fresnay pour leurs soutiens logistiques et financiers, la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles pour son soutien financier. Les ambitions et les objectifs du club sont d'atteindre le niveau supérieur, pour les jeunes ainsi que pour l'équipe première des seniors.

Nous souhaitons avoir le plaisir de vous revoir rapidement au bord des terrains pour assister à nos rencontres, vous retrouver lors de nos animations (loto, soirée, etc..) pour partager des moments de convivialité.

**Soirée choucroute : 5 février 2022 salle des fêtes de Sougé**

*Les membres de l'USAM*



## Comité des fêtes

En cette période encore fortement marquée par la crise sanitaire que nous traversons en ce moment, le comité des fêtes se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2022 ainsi qu'une bonne santé à vous et à vos proches.

L'année 2021 fut marquée par cette crise qui nous a posé des problèmes dans l'organisation de nos diverses manifestations. Nous avons pu organiser l'assemblée communale qui s'est déroulée autour de la salle polyvalente.

Cette manifestation a eu lieu le samedi 18 juillet et a réuni une trentaine d'exposants professionnels et amateurs. Nous tenons à remercier la Musique municipale d'avoir animé l'après-midi. La journée s'est terminée avec une soirée dansante en extérieur animée par les chanteurs **Shuba et Mylène** ainsi que par le **DJ jul'anim, Julien**. Plus de 200 personnes sont venues passer un moment de convivialité ensemble.

Cette année, le comité des fêtes a également investi dans de nouvelles guirlandes électriques de Noël pour un montant supérieur à 1500 euros pour remplacer les anciennes, vieilles de 8 ans.

### Calendrier des manifestations 2022 :

- Assemblée générale : samedi 29 janvier à 17h30
- Loto : date à définir avec l'Amicale des sapeurs-pompiers
- Randonnée pédestre : dimanche 1 mai à 14h
- Fête de la musique : samedi 18 Juin à 19h
- Assemblée communale : samedi 16 Juillet
- Pique-nique communal : samedi 3 septembre à 12h
- Montage des décorations de Noël : 2 et 3 décembre

Ce calendrier est modifiable ou annulable selon l'évolution de la crise sanitaire.

Nous tenons à remercier la commune de nous avoir alloué une subvention, nos partenaires au quotidien, qui malgré tout, continuent de nous soutenir.

*Soyons responsables,  
respectons les gestes barrières et soyons prudents.*

**Bonne année 2022  
de la part du comité des fêtes.**

*Le Président, Jean-Claude Denis*

## Association Mémoire et Patrimoine

Que 2022 vous apporte à tous la santé, la sérénité et l'espoir de vivre des jours meilleurs.

Après une année 2020 bien compliquée, nous espérons une reprise normale de la vie associative en 2021, les conditions sanitaires en ont décidé autrement.

Soyons optimistes et solidaires, nous, les ruraux, n'avons pas été les plus malheureux.

Grâce à l'implication sans faille de nos bénévoles, nous avons pu mettre en œuvre nos deux manifestations initialement prévues.

• **Le 18 juillet**, une commémoration de la guerre 1870-1871 a eu lieu avec un défilé hippomobile (merci à l'association des Bercons, de Ségrie) suivi d'un parcours commenté retraçant les différents événements que notre commune a subis.

Une exposition en mairie s'est tenue jusqu'au 25 juillet et un recueil a été édité pour ne pas oublier ce que nos ancêtres ont vécu à cette époque.

• **Le 18 septembre** était inaugurée une autre exposition sur la Gaudinière. Fruit de 2 ans de recherches, un travail de mémoire sur 500 ans d'histoire des Forges à Hutchinson a été retracé dans un recueil et l'exposition a été proposée en mairie pendant 3 semaines. Les fondateurs d'Antoigné sont venus faire une démonstration de moulage d'une médaille en étain avec notre logo, très appréciée du public.

Nous les remercions de leur participation.

Ces deux manifestations ont connu un vif succès dont nous sommes fiers. Elles sont relatées plus en détail dans ce bulletin.

Un grand merci aux membres du bureau, aux bénévoles et plus particulièrement à Jean-Marc **Dorneau** pour son travail de recherches et de mises en forme de ces deux expositions et des deux recueils.

En octobre et novembre, reprise des ateliers créatifs tous les mardis pour la préparation du marché de Noël. Le 11 décembre : marché de Noël des associations.

Merci également à la municipalité pour son soutien moral et financier.

### PROJETS 2022

- Vendredi 28 janvier : assemblée générale annuelle et renouvellement du bureau.
- Reprise des ateliers un mardi après-midi sur deux.
- Samedi 30 avril : marché aux fleurs.
- Septembre : sortie en car à définir. et Journées européennes du patrimoine.
- Décembre : marché de Noël des associations.

*La Présidente, Nicole Dorneau*

## AFN

L'Amicale AFN souhaite à tous les sougéens ses meilleurs vœux pour 2022, en espérant que cette nouvelle année soit celle qui nous fasse retrouver à tous, joie et bonheur.

En 2021, nous avons de nouveau perdu un de nos camarades. André **Gaudemer** nous a quittés le 11 juillet. Il avait été porte-drapeau plusieurs années et s'était vu remettre, en remerciement, le diplôme et l'insigne en 2018, avec quatre de ses camarades.

Comme en 2020, les cérémonies du 19 mars et du 8 mai se sont déroulées sans public ni anciens combattants, en raison des contraintes sanitaires.

Heureusement, il n'en a pas été de même pour celle du 11 novembre, qui a été marquée cette année par la remise de la Médaille militaire à notre camarade **Michel Bourdin**. Sa décoration lui a été épinglée par le Lieutenant-colonel **Desjars de Keranrouë**, au Mans, lors de la cérémonie présidée par le Préfet de la Sarthe.



### Son parcours militaire :

Michel est incorporé au sein du 1er Régiment des Hussards Parachutistes. Il effectue ses classes pendant six mois au Centre des parachutistes de Tarbes. Le 27 juin 1958 il embarque à Marseille pour rejoindre l'Algérie. Son aventure en Afrique du Nord commence. Le 1er juillet, le régiment se déplace sur la frontière tunisienne, avec pour mission la protection de la ligne Morice qui interdit le passage à l'Armée de Libération basée en Tunisie. Son escadron blindé patrouillera jour et nuit la frontière pendant un an.



Michel BOURDIN 1959

A partir de juillet 1959, le régiment part pour les Aurès, pour participer au « plan Challe », la plus grande opération militaire lancée en Algérie. De nombreuses interventions hélicoptères sont menées en Kabylie pour réduire à néant les bandes armées.

C'est en février 1960 que Michel va s'illustrer au nord-ouest de Constantine. Il faut des volontaires pour explorer des grottes, afin de débusquer des rebelles et des armes. Il sera le premier à y pénétrer et sera cité à l'Ordre du régiment. Pour cette action dangereuse, il recevra la Croix de la Valeur Militaire avec étoile de bronze.

Après 23 mois passés en Algérie, il embarque le 19 avril 1960 à Philippeville. Il est libéré des obligations militaires le 3 mai 1960.

### Commémorations pour 2022 :

- **Dimanche 20 mars**, célébration du 60ème anniversaire des accords d'Evian et du cessez le feu en Algérie. A l'issue de la cérémonie, si les contraintes sanitaires le permettent, nous proposerons un repas amical pour se retrouver comme auparavant.
- **Dimanche 8 mai**, fin de la seconde guerre mondiale 39-45.
- **Vendredi 11 novembre**, armistice de 1918.

Nous remercions vivement la mairie pour son aide précieuse lors de nos cérémonies.

*Le Référént, Jean-Marc Dorneau  
Conseiller municipal, correspondant Défense*

## Le centre d'intervention et de secours de Sougé le Ganelon

L'ensemble des sapeurs-pompiers de Sougé le Ganelon vous souhaite une bonne et heureuse année 2022.

2021 a été une année perturbée par la Covid, mais qui a conforté l'engagement des hommes et des femmes du centre de secours envers leurs concitoyens.

En effet, le centre de secours de Sougé le Ganelon est une équipe de 11 sapeurs-pompiers volontaires, dont 1 femme, qui ont assuré 224 interventions en 2021, notamment sur les communes de Sougé le Ganelon, Assé le Boisne, Saint Léonard des bois. De nouveaux pompiers ont rejoint le centre de secours en 2020 et 2021 ; ils poursuivent leur formation initiale, toutes retardées par le Covid 19.

Le samedi 4 décembre 2021, lors de la cérémonie de la Ste Barbe, ont été remis : les fourragères tricolores aux personnels, le drapeau du Corps départemental de sapeurs-pompiers de la Sarthe a été décoré le 4 décembre 2020 de la médaille d'honneur pour actes de courage et de dévouement, échelon bronze.

La remise de cette distinction permet ainsi à l'ensemble des sapeurs-pompiers sarthois, qu'ils soient volontaires ou professionnels, de porter la fourragère tricolore sur leur uniforme après l'obtention de leur

Formation Initiale.

Nous remercions la mairie de Sougé le Ganelon et la société Hutchinson qui permettent à leurs salariés sapeurs-pompiers de partir en intervention pendant leur temps de travail, grâce aux conventions de disponibilité signées avec le SDIS 72. Hutchinson va d'ailleurs obtenir le label « employeur départemental » pour cet engagement.

Comme sur tout le Département de la Sarthe, nous sommes toujours en recherche de nouveaux sapeurs-pompiers et sapeuses-pompières volontaires. À cet effet, une campagne de promotion va être déployée début 2022 sur la commune. Si vous avez entre 17 ans (avec autorisation parentale) et 60 ans et que vous souhaitez vivre un engagement au service des autres pour mener à bien des actions de secours de proximité, ce métier est fait pour vous. Être sapeur-pompier c'est un choix de vie, un engagement quotidien. C'est aussi s'investir dans des missions de protection, vivre une expérience unique et découvrir la force du travail en équipe.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le chef de centre.

*Le Capitaine Jean-Luc Charpentier*



## La Truite des Alpes Mancelles

Notre assemblée générale n'a pas pu se tenir en 2020, celle de 2021 (assemblée électorale) a eu lieu le 4 décembre. Elle a permis la reconduction d'une majorité de membres sortants et l'intégration de quelques nouveaux au sein du bureau.

Au cours de ces deux années, les actions à mener ont toutes été effectuées : alevinages, journées de pêche, entretien des rives ainsi que du plan d'eau et écloserie de St Léonard. Pour 2022, le bureau a prévu des journées de pêche, les 26 et 27 février (payant), les 9 et 10 avril (payant), les 14 et 15 mai (gratuit pour les adhérents) et les 11 et 12 juin (payant).

Les cartes de pêche seront disponibles à Sougé (**Jeannette**) à St Léonard (**la Cave à bière et camping**) et à Arçonnay (**Décathlon**). Le prix des cartes sera identique à 2021.

L'ouverture de la « truite » est fixée le 12 mars 2022. Les alevinages sont prévus les 9 et 25 mars ainsi que les 15 et 29 avril. Les quantités déversées restent identiques : 250 kg Farios et 2 000 kg Arc en ciel.

Les membres de la « Truite des Alpes Mancelles » souhaitent une bonne année à tous les sougéens, à tous leurs adhérents et à l'ensemble de leurs familles.



*Le Président, Bernard Duval*

## Les fous du volant 72

Tout d'abord, l'ensemble des membres de l'association souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tous et à toutes, et que 2022 soit moins anxiogène que 2021. Pour l'activité, cette année « covid » est à oublier, pas ou peu d'occasions de se retrouver pour taper le volant et bien entendu pas de rencontres avec nos amis de Moulins le Carbonnel et de Fresnay sur Sarthe. Par contre en septembre, nous avons eu un nombre record d'inscriptions avec environ cinquante adultes et une quinzaine de jeunes.

Merci à la commune pour le prêt de la salle qui nous permet de proposer 3 soirées par semaine de badminton.

Pour rappel et si certains souhaitent s'inscrire, les jours de pratique sont le lundi de 20h à 22h, le mercredi de 19h30 à 21h30, le jeudi de 20h à 22h. Pour les jeunes, le mercredi de 18h15 à 19h30 avec comme coach la ravissante **Clémence**.

**Assemblée générale prévue le 14 janvier à 19h30**

salle des Associations

Inscriptions : 30 euros l'année

**Bureau :**

**Président :** Bruno **Depaïfve** 0762860971

**Secrétaire et responsable des jeunes :**

Clémence **Gaignard** 0777948083

**Trésorière :** Natacha **Thirouard**

*Le Président, Bruno Depaïfve*

## ETAT CIVIL 2021



### Mariages

COULET Stéphane et MOREAU Claudine  
22 mai 2021

1 couple pacsé



### Naissances (hors commune)

GUILLOUX Opaline 16 janvier 2021  
ANONI Giani 19 mai 2021  
BOMPOIS Nao 5 septembre 2021



### Décès

MEDEIROS TEIXEIRA Antonio 1er janvier 2021  
DÉNOS Patrick 18 janvier 2021  
ROUGEUL Gilbert 11 avril 2021  
MONTBOEUF épouse FEUNTEUN Patricia 9 mai 2021  
MANGEANT épouse RICHARD Janine 26 mai 2021  
FOUCHET Séveryn 2 juin 2021  
FERRANDEZ Santiago 5 juin 2021  
LOUZADAS AFONSO épouse DA SILVA FACOTE Maria 12 juin 2021  
PAUTREL Denys 4 juillet 2021  
GAUDEMER André 11 juillet 2021  
GODEAU Gaston 23 août 2021  
RIPAUX épouse ERNOULT Chantal 27 septembre 2021  
LAFORGE épouse MAUGER Jacqueline 14 octobre 2021  
BEROT David 14 octobre 2021

## LOCATION SALLE DES ASSOCIATIONS TARIFS 2022 (réservée aux habitants de la commune exclusivement)

Réunion - Vin d'honneur	55 €
Buffet froid	100 €

## LOCATION SALLE POLYVALENTE «GILBERT CHAUVEAU» - TARIFS 2022

<b>VIN D'HONNEUR</b>	73 €	79 €
<b>RÉUNION SPECTACLE</b>		
(1/2 journée ou soirée)	114 €	164 €
<b>EXPOSITION</b>		
* 1 journée	144 €	192 €
* 2 journées	192 €	339 €
* 3 journées	279 €	483 €
<b>TOURNOI / COMPÉTITION</b> (1 journée)	104 €	104 €

<b>REPAS - BANQUET - MARIAGE</b>		
(Cuisine et vaisselle sans parquet)	253 €	453 €
(Cuisine sans vaisselle sans parquet)	205 €	399 €
<b>SUPPLÉMENT POUR PARQUET</b>	73 €	79 €
<b>REPAS DU LENDEMAIN</b>	73 €	79 €
<b>SOIRÉE DANSANTE</b> (Avec parquet mais sans cuisine)	213 €	350 €
<b>SPECTACLE AVEC DESSERT</b>	152 €	279 €
<b>LOTO</b>	160 €	295 €

PERSONNES OU SOCIÉTÉS DE SOUGÉ

AUTRES COMMUNES

Chauffage Soirée	170 €
Chauffage Vin d'honneur	80 €
Utilisation de tables et chaises d'autres salles	58 €
Fourniture de complément de puissance électrique	58 €
Location horaire tennis	7 €

## CONCESSIONS AU CIMETIÈRE - TARIFS 2022

### Concessions de terrain :

Concession trentenaire : 80 €  
Concession cinquantenaire : 150 €  
Concession trentenaire - carré Enfant : 40 €  
Concession cinquantenaire - carré Enfant : 80 €

### Cavernes :

Concession trentenaire :  
1<sup>ère</sup> concession : 250 €  
Renouvellement : 90 €

### Cases de Columbarium :

Concession de 15 ans :  
1<sup>ère</sup> concession : 260 €  
Renouvellement : 60 €  
Concession de 30 ans :  
1<sup>ère</sup> concession : 440 €  
Renouvellement : 120 €

### Dispersion :

Dispersion simple : 20 €  
Dispersion + inscription 10 ans : 20 € + 30 € = 50 €  
Renouvellement de l'inscription (10 ans) : 30 €

## COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

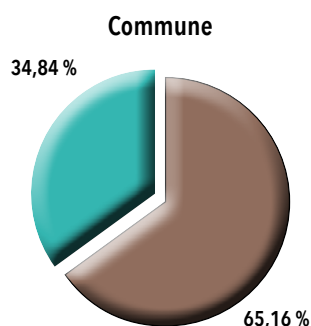
	COMMUNE	SERVICE ASSAINISSEMENT	LOTISSEMENT
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
Recettes de l'exercice	111 758,54	31 138,55	293 055,30
Excédent reporté	0,00	36 717,33	0,00
Résultat affecté	126 388,18	0,00	0,00
<b>Total des recettes</b>	<b>238 146,72</b>	<b>67 855,88</b>	<b>293 055,30</b>
Dépenses de l'exercice	142 076,86	30 452,53	293 055,30
Déficit reporté	135 026,36	0,00	0,00
<b>Total des dépenses</b>	<b>277 103,22</b>	<b>30 452,53</b>	<b>293 055,30</b>
<b>Résultat d'investissement</b>	<b>-38 956,50</b>	<b>37 403,35</b>	<b>0,00</b>
Solde des Restes à Réaliser	11 384,99	-4 057,43	0,00
<b>Résultat cumulé</b>	<b>-27 571,51</b>	<b>33 345,92</b>	<b>0,00</b>
Besoin de financement	27 571,51	0,00	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
Recettes de l'exercice	577 504,92	56 574,67	294 374,46
Excédent reporté	1 229,71	15 938,74	0,00
<b>Total des recettes</b>	<b>578 734,63</b>	<b>72 513,41</b>	<b>294 374,46</b>
Dépenses de l'exercice	498 882,94	69 773,55	294 374,46
Déficit reporté	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses</b>	<b>498 882,94</b>	<b>69 773,55</b>	<b>294 374,46</b>
<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>79 851,69</b>	<b>2 739,86</b>	<b>0,00</b>
Résultat affecté à l'investissement	27 571,51	0,00	0,00
Solde reporté pour 2021	52 280,18	2 739,86	0,00

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2020 (budget général)

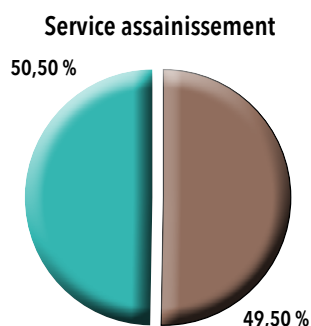
Provenance des recettes		
13 Atténuations de charges	1 250,90 €	0,22 %
70 Produits des services et du domaine	3 493,00 €	0,60 %
73 Impôts et taxes	475 764,84 €	82,38 %
74 Dotations, subventions, participations	57 460,63 €	9,95 %
75 Autres produits de gestion courante	19 283,55 €	3,34 %
77 Produits exceptionnels (dont produits de cession des immobilisations)	2 114,00 €	0,37 %
42 Opération d'ordre de section à section	18 138,00 €	3,14 %
<b>Total des recettes</b>	<b>577 504,92 €</b>	<b>100 %</b>

Affectation des recettes		
11 Charges à caractère général	149 041,37 €	25,81 %
12 Charges de personnel et frais assurances	160 016,55 €	27,71 %
14 Atténuation de produits	63,00 €	0,01 %
65 Autres charges de gestion courante	158 429,57 €	27,43 %
66 Charges financières	11 368,98 €	1,97 %
67 Charges exceptionnelles	75,47 €	0,01 %
42 Opération d'ordre de section à section	19 888,00 €	3,44 %
<b>Total des dépenses</b>	<b>498 882,94 €</b>	<b>86,39 %</b>
<b>Autofinancement de l'exercice</b>	<b>78 621,98 €</b>	<b>13,61 %</b>
	577 504,92 €	100 %

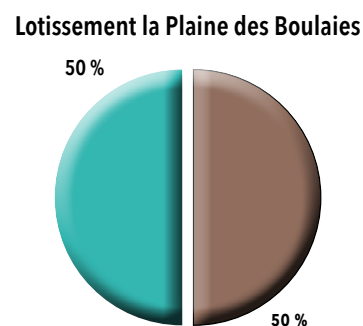
## BUDGET PRIMITIF 2021



Fonctionnement : 597 542 €  
Investissement : 319 470 €



Fonctionnement : 67 802 €  
Investissement : 66 456 €



Fonctionnement : 237 848,64 €  
Investissement : 236 848,64 €

# AGENDA (sous réserve)

## Samedi 5 février

Repas dansant  
(Union Sportive des Alpes Mancelles)

## Date à définir

Soirée Loto  
(Comité des Fêtes/Amicale des Pompiers)

## Date à définir

Soirée Loto  
(Union Sportive des Alpes Mancelles)

## Samedi 30 avril

Marché aux Fleurs

## Dimanche 1<sup>er</sup> mai

Randonnée pédestre  
(Comité des Fêtes)

## Samedi 18 juin

Fête de la Musique (Comité des Fêtes)

## Samedi 16 juillet

Assemblée annuelle (Comité des Fêtes)

## 27, 28 et 29 août

Comice agricole Cantonal  
à St Léonard des Bois

## Samedi 3 septembre

Fête des Associations au Gué Ory

## Samedi 17 et Dimanche 18 septembre

Journées Européennes du Patrimoine

## Dimanche 6 novembre

Repas des Anciens

## Date à définir

Loto (la Truite des Alpes Mancelles)

## Dimanche 20 novembre

Fête de « Sainte Cécile »,  
patronne des musiciens

## Samedi 3 décembre

Fête de « Sainte Barbe »,  
patronne des pompiers

## Date à définir

Loto (Génération Mouvement, aînés ruraux)

## Samedi 10 décembre

Marché de Noël des Associations

## Samedi 24 décembre

Arrivée du Père Noël

# MAIRIE

Ouverture Lundi de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h / Mardi de 9 h - 12 h  
Jeudi de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h / Vendredi de 9 h - 12 h  
Samedi de 9 h à 12 h / Fermé le mercredi

Tél. 02 43 97 30 88 / Fax : 02 43 33 25 88

[www.sougeleganelon.fr](http://www.sougeleganelon.fr) - courriel : [mairie-sougeleganelon@orange.fr](mailto:mairie-sougeleganelon@orange.fr)



# BIBLIOTHÈQUE

Responsable : Françoise Rouziès  
Ouverture : lundi 15 h 30 - 18 h / mercredi 10 h - 12 h

Tél. 02 43 33 11 23

[bibliotheque.sougeleganelon@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.sougeleganelon@wanadoo.fr)



# NUMÉROS UTILES

## Pompiers

Liaison directe avec le service départemental  
Chef de Centre : Cpt Jean-Luc CHARPENTIER

## 18 Société de Chasse

Président : Patrice LEPINAY

02 43 33 48 37 - 06 70 12 31 41

## Centre de Santé des Alpes Mancelles :

Médecins généralistes 02 43 34 54 04

Cabinet Infirmier 02 43 97 31 30

Permanences du lundi au samedi  
de 8 h à 9 h sans rendez-vous

## Pédicure - Podologue

Laurence DEVEZIN 02 43 33 64 82

## Psychologue

Nicole FILLON 02 43 34 79 15

Pharmacie de la Source 02 43 97 30 09

## Ostéopathie

Cabinet GUNER-VAUCHOT 02 43 34 05 72

Luxopuncture - Réflexologie plantaire

Véronique RALLU 06 74 60 23 16

## La Poste (avec DAB) 3631

Chef d'Etablissement : Jocelyne MARTIN

## École Publique

Directrice : Hélène LIS

02 43 97 30 71 (Assé)

02 43 33 81 09 (Sougé)

## Garderie périscolaire 02 43 33 81 09

Animatrices :

Carole CHEMIN et Pascale BEUNACHE

## Cantine scolaire 02 43 33 44 65

## Presbytère

Abbé Maurice CHEVALIER 02 43 33 58 07

## Comité des Fêtes

Président : Jean-Claude DENIS

02 43 34 35 76

07 83 30 35 20

## Carburants 24h/24 - Carrefour contact

02 43 97 20 39

## Union Sportive des Alpes Mancelles

Co-Présidents :

Daniel COUPARD / Mickaël PION

06 74 29 38 74 / 06 59 24 98 30

## Pétanque Sougéenne

Président : Roger LE ROI 02 43 33 80 21

## La Truite des Alpes Mancelles

Président : Bernard DUVAL

06 03 03 03 67

## Société de Musique

Président : Jean-Paul RABINAND

Directeur : Marcel FIAUDRIN

02 43 97 30 12 - 02 43 33 23 32

## AFN

Réfèrent : Jean-Marc DORNEAU

02 43 33 80 16

## Généralités Mouvement-Aînés Ruraux

Président : Gérard BOULAY 06 76 37 89 73

## Amicale des Sapeurs-Pompiers

Président : Valentin BESLIN

## Mémoire et Patrimoine de Sougé

Présidente : Nicole DORNEAU

02 43 33 80 16

## APE

Présidente :

Elodie BIENVENU 06 82 45 45 84

## Groupement Défense contre les Ennemis des Cultures

Président : Bertrand GOIDEAU

02 43 97 25 85

## Les Fous du volant

Président : Bruno DEPAIFVE 07 62 86 09 78

## ADMR

02 43 33 79 87

Familles Rurales 02 43 33 25 91

Escale (Centre Social) 02 43 34 82 47

## Maison de Services au Public

02 43 33 33 99

## Paroisse : référents sépulture

Jean-Marc BENECH 06 70 36 38 02

Maryvonne GUILMEAU 02 33 26 92 09